

Procès verbal de décision unilatérale de l'actionnaire unique en date du 02/06/2025

Le 02/06/2025 à 10h00, au siège social de la société, le Président de la société AA COMPANY, à savoir ARTHUR ALTOUNIAN (ci-après l'"Associé Unique") a décidé de prendre les décisions suivantes :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'Associé Unique après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de TRENTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-DEUX EUROS ET VINGT CENTIMES (34 142,20 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à SEPT MILLE CENT TRENTE EUROS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTIMES (7 130,74 €)

En conséquence, l'associé unique donne quitus à la présidence pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée par L'Associé Unique.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024, s'élevant à TRENTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-DEUX EUROS ET VINGT CENTIMES (34 142,20 €) de la manière suivante :

Apurement des pertes antérieures : ZÉRO EURO (0,00 €)

Dotation aux réserves :

- Dotation à la réserve légale : TRENTE-QUATRE MILLE CENT QUARANTE-DEUX EUROS ET VINGT CENTIMES (34 142,20 €)
- Dotation à la réserve statutaire : ZÉRO EURO (0,00 €)
- Dotation aux réserves facultatives : ZÉRO EURO (0,00 €)

Bénéfice distribuable :

- À titre de dividende : ZÉRO EURO (0,00 €)
- Report à nouveau : ZÉRO EURO (0,00 €)

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes versés
2023	0,00 €
2022	0,00 €
2021	0,00 €

Cette résolution est adoptée par L'Associé Unique.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Résolution n°4 : Rémunération du Président

L'Associé Unique, approuve la rémunération du Président qui, au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 se monte à 0,00 €.

L'Associé Unique décide de fixer la rémunération du Président à 0,00 € pour l'exercice 2025, les cotisations sociales afférentes seront intégralement prises en charge par la société.

Il peut décider d'une rémunération moindre, voire nulle.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Résolution n°5 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par L'Associé Unique.

ARTHUR ALTOUNIAN, Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Altounian', written within a rectangular box.

signature

BILAN 2024

BILAN ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amorts	Net	Net
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total actif immobilisé	0	0	0	0
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Fournisseurs débiteurs	0		0	0
Créances	0	0	0	0
Régularisation de TVA déductible	0		0	0
Associés - Comptes d'apport en société	0		0	0
Disponibilités	61326		61326	0
Banque 1	61326		61326	0
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total actif Circulant	61326	0	61326	0
TOTAL ACTIF	61326	0	61326	0

BILAN PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	Net	Net
Capital	300	0
Capital souscrit appelé versé	300	0
Primes d'émission	0	0
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	34142	0
Total Capitaux Propres	34442	0
Dettes financières	9493	0
Associés - Comptes courants	9493	0
Clients créditeurs	0	0
Dettes d'exploitation	17391	0
TVA à payer	10260	0
Impôts sur les bénéfices	7131	0
Total Dettes	26884	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF	61326	0

AA COMPANY
92529420900018
Montants exprimés en euros
Exercice du : 01/04/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat 2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024
	Net
Chiffre d'affaires	52650
Vente de service	52650
Total des produits d'exploitation	52650
Achats	318
Eau, gaz, électricité	318
Services extérieurs	10762
Loyers et charges locatives	8550
Abonnements logiciels	566
Frais de déplacements	876
Restaurants et repas d'affaires	508
Internet, téléphone et frais postaux	263
Impôts et taxes	0
Rémunérations et charges sociales	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges d'exploitation	0
Total des charges d'exploitation	11080
RESULTAT D'EXPLOITATION	41570
Total des produits financiers	0
Total des charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT	41570
Total des produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	297
Total des charges exceptionnelles	297
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-297
Impôts sur les bénéfices	7131
RESULTAT DE L'EXERCICE	34142

AA COMPANY
Montants exprimés en euros

Balance générale 2024

01/03/2026

Compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit	Solde
101000	Capital	300,00	300,00	0,00
101300	Capital souscrit appelé versé	0,00	300,00	-300,00
120000	Résultat de l'exercice (bénéfice)	0,00	34 142,20	-34 142,20
444000	Impôts sur les bénéfices	0,00	7 130,74	-7 130,74
445510	TVA à payer	0,00	10 260,00	-10 260,00
445610	TVA déductible	270,22	270,22	0,00
445611	Régularisation de TVA déductible	0,22	0,00	0,22
445710	TVA collectée	10 530,00	10 530,00	0,00
455100	Associés - Comptes courants	1 127,26	10 620,12	-9 492,86
455101	Compte courant ARTHUR ALTOUNIAN (associé 1)	0,00	0,00	0,00
512001	Banque 1	63 480,00	2 154,42	61 325,58
606100	Eau, gaz, électricité	317,55	0,00	317,55
613200	Loyers et charges locatives	8 550,00	0,00	8 550,00
613600	Abonnements logiciels	565,98	0,00	565,98
625100	Frais de déplacements	875,63	0,00	875,63
625700	Restaurants et repas d'affaires	507,51	0,00	507,51
626000	Internet, téléphone et frais postaux	262,96	0,00	262,96
678000	Charges exceptionnelles	297,43	0,00	297,43
695000	Impôts sur les bénéfices	7 130,74	0,00	7 130,74
706001	Vente de service	0,00	52 650,00	-52 650,00
800120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	34 142,20	0,00	34 142,20
TOTAL		128 357,70	128 357,70	0,00